

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 05 JANVIER 2026

CP - Que faire de son sapin après les fêtes ?

La Ville de Colmar organise la collecte des sapins de Noël à partir du lundi 5 janvier 2026.

Les Colmariens sont invités à venir déposer leurs sapins dans trois lieux identifiés, **du lundi 5 au lundi 19 janvier 2026 inclus** :

- Parking Nord du stade nautique - rue Robert Schuman
- Parking du Grillen - rue des jardins
- Parking des bus - rue Lacarre

Les sapins seront broyés sur place pour être plus facilement transportés aux ateliers municipaux et ainsi, réduire l'empreinte écologique de l'opération. Il s'agit à la fois de rendre un service de proximité aux Colmariens, mais également de privilégier une solution écologique.

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts
Attachée de presse
cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
Colmar.fr/espace-presse

colmar.fr